

25 octobre 2021

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans un [communiqué de presse du 20 octobre 2021](#), le ministère des Affaires étrangères et européennes et le ministère de la Santé ont informé de la prolongation des mesures sanitaires à respecter par les personnes entrant sur le territoire luxembourgeois par voie aérienne jusqu'au 18 décembre 2021 inclus. Parallèlement aux modifications apportées à la loi COVID-19, les règles sanitaires applicables pour les déplacements par voie aérienne à destination du Grand-Duché de Luxembourg ont été adaptées pour n'être applicables qu'aux personnes âgées de plus de 12 ans et deux mois.
- Au vu de la situation exceptionnelle liée à la pandémie, le Département de l'intégration du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région procède à une [dérogation à la procédure habituelle d'octroi de subsides aux associations](#). Les demandes de subsides ne doivent plus être introduites dans un délai de 6 semaines avant le début du projet. Toute association qui réalise, au cours des mois d'octobre, novembre ou décembre 2021 un projet promouvant le vivre ensemble interculturel peut soumettre une demande de subside.
- Le 18 octobre 2021, le « Justice and Home Affairs Agencies Network » (JHAAN) a publié un [rapport à l'occasion de la Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains](#). Le rapport comprend un aperçu des différentes actions entreprises par le réseau pour atteindre les victimes de la traite des êtres humains à tous les stades de la prévention, des enquêtes, des opérations et des procédures judiciaires.
- Le Conseil de l'Europe a lancé son nouveau [« Plan d'action sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe \(2021-2025\) »](#). Le plan propose des mesures et des activités ciblées pour renforcer la capacité des États membres à identifier et à traiter les vulnérabilités tout au long des procédures d'asile et de migration. Anne Kayser, conseillère du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations et les réfugiés du Conseil de l'Europe, a présenté le plan lors de la [conférence nationale de l'EMN Luxembourg 2021](#). Vous trouverez [sa présentation ici](#).

SAVE THE DATE

La ministre de la Famille et de l'Intégration, Corinne Cahen, et l'OCDE, vous invitent à la présentation des résultats de l'étude de l'OCDE sur le fonctionnement du système d'intégration et ses acteurs au Grand-Duché de Luxembourg. L'évènement aura lieu le 25 novembre 2021 à 17h au centre culturel "Schéïss" à Luxembourg. L'étude a été réalisée dans le cadre de la consultation sur la nouvelle loi d'intégration et est déjà [disponible en ligne](#).

Chiffre de la semaine: 135

En septembre 2021, 135 personnes ont introduit une demande de protection internationale au Luxembourg. En tout, 850 personnes ont introduit une demande en 2021, un nombre comparable à l'année 2020 (785), mais bien plus bas qu'en 2019 (1542).

Source: Direction de l'Immigration

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter mathis.osburg@uni.lu**

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : www.emnluxembourg.lu

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en